

de 25 à 50 acres est chose commune, et nombre d'agriculteurs consacrent jusqu'à 100 acres à la culture des pommes de terre. Que ces députés aillent donc visiter ces champs de pommes de terre et voir ces récoltes, et nous n'entendrons plus éclater ce gros rire auquel se livrait un collègue appuyé à la muraille, hier et cet après-midi. Ces messieurs parleraient alors en connaissance de cause; ils ne viendraient plus prodiguer l'insulte à ceux qui discutent ici et se prononcent de science certaine. Une petite leçon de savoir-vivre et d'étiquette leur profiterait. S'ils ne tiennent pas à s'éclairer sur les conditions économiques du pays, qu'ils apprennent au moins à vivre. Qu'ils aillent donc au Maine et ils y verront avec étonnement des champs de pommes de terre de 20 à 30 acres, où la plantation se fait d'après les méthodes les plus modernes. Tout se fait à la mécanique: le coupage des fragments de pommes de terre à plantation, la culture, l'arrosage et la pulvérisation et enfin l'arrachage.

M. BEST: Enfin, tout se termine ici en jactance et en verbiage.

M. CARVELL: Libre à l'honorable député de s'en donner à cœur-joie, son observation trahit bien la source d'où elle émane; elle révèle parfaitement la mentalité de son auteur. Et je me demande quel doit être la mentalité du comté qui confie son mandat électif à un homme de cette valeur. Comme mon voisin le suggère, il faudrait frapper d'interdiction ce collègue électoral et lui fermer l'accès de cette Chambre des communes.

Voilà donc la situation qui nous est faite. Je connais nombre de cultivateurs qui ont aujourd'hui des chargements de wagons d'engrais dans leurs bâtiments, afin de faire en grand la culture des pommes de terre cette année; mais l'interdiction existe et ces agriculteurs n'osent pas planter leurs pommes de terre. On n'y saurait penser. Nul agriculteur ne songerait aujourd'hui à cultiver 25 acres de pommes de terre, car il ne sait sur quel marché les vendre. Nous pouvons bien en vendre une certaine quantité sur les marchés de Québec et de l'Ontario. Sa quantité varie avec les années. Depuis deux ans, nous en avons vendu une assez forte quantité. Dans mon seul comté, nous avons expédié 250,000 à 300,000 barils sur les marchés de Québec et de l'Ontario. Du moment que l'interdiction a été établie, le prix est monté à \$1 le baril, soit à peu près 40 cents le boisseau, et ce prix était demeuré stationnaire; mais il y a deux semaines le prix a subi la hausse, vu la grande demande

pour semence. Depuis trois ou quatre jours, le prix est probablement de \$1.25 le baril, mais il n'est pas comparable au prix de novembre et de décembre, alors que nous écoulions notre produit sur le marché américain. Dans l'état du Maine, aujourd'hui, le prix obtenu par le cultivateur est de \$1.75 à \$1.80 le baril de pommes de terre.

M. A. A. McLEAN: Quel serait le chiffre du droit par baril?

M. CARVELL: Le chiffre de la taxe douanière aujourd'hui, si nous pouvions exporter nos pommes de terre, serait de 12 à 15 cents, environ.

M. A. A. McLEAN: L'écart serait supérieur au droit.

M. CARVELL: Oui, mais il nous est impossible d'expédier nos pommes de terre de l'autre côté de la frontière, à cause de l'interdiction. Je me borne à signaler les conditions qui existent aux Etats-Unis. Le prix actuel des pommes de terre est de \$1.25, ou du moins tel a été le prix en vogue la semaine dernière ou à peu près. Au cours de l'hiver, le prix a été de \$1, mais de l'autre côté de la frontière, il est de \$1.75 à \$1.80 le baril.

M. MORPHY: Cette interdiction est-elle légitime?

M. CARVELL: J'y viendrai bientôt. Je ne passerai pas l'interdiction sous silence, puisque c'est bien là ce qui m'a porté à prendre la parole. Au Nouveau-Brunswick, le cultivateur peut en moyenne cultiver 5 acres de pommes de terre et expédier sa récolte sur les marchés de Québec et d'Ontario. Nous en expédions aussi à Cuba. J'ai obtenu au département des Douanes un relevé que je passerai volontiers à ceux qui désireraient l'examiner. D'après ce relevé, les cultivateurs du Nouveau-Brunswick auraient expédié de 50,000 à 60,000 boisseaux de pommes de terre à Cuba, et l'année précédente, à peu près la même quantité. Il y a quatre ou cinq ans, notre exportation à Cuba était bien plus importante. Le Gouvernement canadien a accordé une subvention annuelle de \$25,000 à une ligne de vapeurs faisant le service entre Saint-Jean et Cuba, et cela dans le but de tenter de trouver un débouché pour notre récolte de pommes de terre; puis, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a aussi prêté son concours financier dans le but d'atteindre cet objectif. Il a établi un entrepôt à Cuba, et un autre à Saint-Jean. Tout le monde a compris que le grand problème qui se dresse au Nouveau-Brunswick depuis cinq ou six ans, au point